

## Formations & parcours doctoral



Chaque école doctorale a mis en place un parcours de formation obligatoire, qui, outre la thèse proprement dite, comprend un certain nombre d'activités valorisables (enseignement, recherche, formations, activités en entreprises ou avec des partenaires sociaux, activités internationales, activités collectives de l'ED, publications) qui contribuent à la formation des doctorant.e.s.

### ED Abbé-Grégoire et l'ED SMI

Pour les doctorant.e.s des ED Abbé-Grégoire et SMI, toutes demandes de formations et activités du parcours doctoral devront être saisies via Adum ([www.adum.fr](http://www.adum.fr)). Pour pouvoir s'inscrire en formation, le dossier d'inscription ou de réinscription doit avoir été validé par la Direction de la recherche.

[\*\*+ Le parcours doctoral de l'ED Abbé-Grégoire en détails\*\*](#)

[\*\*+ Le parcours doctoral de l'ED SMI en détails\*\*](#)

### Les catalogues des formations

[\*\*+ Le catalogue des formations de l'ED Abbé-Grégoire\*\*](#)

[\*\*+ Le catalogue des formations de l'ED Sciences des métiers de l'ingénieur\*\*](#)

### Documents annexes

[\*\*+ ED Abbé-Grégoire et SMI : modèle d'attestation de présence à une formation, un colloque hors catalogue de formation ou activité relevant du parcours doctoral\*\*](#)